

**LECOINTRE de BERVILLE, de BELLECOUR (Guadeloupe)  
et le marquisat d'Houelbourg**  
*Bernadette et Philippe Rossignol*

D'après *Nicole Imbert* <sup>1</sup>, « Le premier LECOINTRE, arrivé de Champagne, s'installe à Saint Christophe au XVII<sup>e</sup> siècle, où il épouse une demoiselle CAILLE. Il passe en Guadeloupe vers les années 1670 et meurt noyé, semble-t-il, en 1680. Rémy LECOINTRE, fils unique, officier de milice, estropié fort jeune au service, meurt âgé en 1756. Il aimait recevoir à son domicile tous les notables de l'île, et avait épousé Marie BOYER, de Saint Christophe. Les BOYER figurent au recensement de 1671 de Saint Christophe, compagnie de Mr Sivolle, quartier anglais. »

Nous citons ces éléments en introduction, sans pouvoir les vérifier, leur source n'étant pas citée, probable tradition familiale en partie.

Au recensement de Saint Christophe de 1671 <sup>2</sup> nous trouvons bien un Jacques Boyer, habitant maître de case, son épouse Elisabeth Lacaille, parents d'un fils et deux filles. Ils ont 2 serviteurs blancs, 6 nègres, 12 négresses, 6 négrillons et négrites ; 3 chevaux, 4 cavales, 13 bœufs, 5 vaches et 4 veaux. Mais rien ne prouve que Marie LE BOYER, épouse de Rémy Lecointre, descende de Jacques Boyer, dont un autre document nous apprend qu'il était à l'origine chirurgien <sup>3</sup>.

En réalité, il semble qu'il y ait confusion avec une autre famille LECOINTRE, sans rapport de parenté, établie aux Trois Rivières, groupe de frères et sœur, enfants de Louis et Marie Maynau ou Magnouye, arrivés après 1664 <sup>4</sup> et dont l'un, Louis, est bien dit de Saint Christophe quand il épouse en 1688 Marguerite Pochon.

L'ancêtre de la famille qui nous intéresse ici, Remy, est sans doute fils d'autre Remy, recensé chez Nicolas Davidon en 1664 <sup>5</sup>, même si le patronyme est écrit « Lecointe » dans le recensement. En 1664 Nicolas Davidon, qui avait 12 ans de plus que Remy, était marié, depuis au moins 5 ans, avec une veuve mère de trois enfants. Ce Nicolas était à l'origine menuisier, à la Guadeloupe au moins depuis 1655 et peut-être d'origine parisienne, mais c'est là une autre histoire.

« Davidon et Lecointre » exploitèrent jusqu'en 1667 les habitations à la Guadeloupe de la société constituée en 1660 à Paris par Louis de Bragelonne,

---

<sup>1</sup> Un paradis perdu, l'habitation Campry, dossier 14 du CGHIA ; voir GHC 63, septembre 1994, p. 1138.

<sup>2</sup> G1/471, dénombrement (partie nominative) dépouillé, saisi sur programme informatique de MM Naud et Rossignol et publié par le CGHIA, dossier n° 1 ; terrier dépouillé, saisi et publié par Philippe Rossignol, dossier n° 6 du CGHIA.

<sup>3</sup> G1/472 folio 14 v°, 10/12/1665.

<sup>4</sup> Dans le recensement de 1671 aux Trois Rivières : la veufve Lecointre, négresse, 3 fils et 1 fille. Sur cette famille voir GHC 90, février 1997, p. 1894, 97-39. Dans ce même recensement de 1671 on trouve aussi aux Trois Rivières une Marie Lecointre épouse de Marin Gosselin, cf. Les Gosselin, de Rouen à la Guadeloupe, GHC 199, janvier 2007, p. 5062.

<sup>5</sup> G1/469.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Claude Gueston, Pierre Dalibert et Thomas de Lisle <sup>6</sup> ; ils avaient aussi des parts dans la raffinerie Gueston de la Basse Terre <sup>7</sup>.

Le 22/10/1663 Remy Lecointre, alors à la Guadeloupe, recrute à Dieppe un engagé, Philippe Adam, de Fontaine l'Evêque en Hainault, pour 300 livres de sucre plus les hardes <sup>8</sup>.

Il est possible, comme nous en avons plusieurs exemples, que Remy Lecointre soit reparti « au pays » (lequel ? Dieppe ou sa région ? Paris ou sa région ? Normandie ?), fortune faite, rechercher son épouse et en soit revenu avec elle et leur fils unique (lequel aurait 20 ans de moins que lui).

En 1671 c'est à Sainte Anne de la Grande Terre, compagnie de M. de Saint Amour, que nous trouvons la veuve de Remy Lecointre, catholique, et nous apprenons alors qu'elle se nomme Anne GIRE ; elle n'a qu'un fils et, pour l'aider, deux « serviteurs blancs », dont l'un lui est sûrement apparenté, Claude Gire ; l'autre se nomme Jean Deroque. Sont comptabilisés 4 nègres, 4 négresses, 4 négrillons, 2 négrites ; 4 fusils, 1 mousqueton, 2 livres de poudre ; 2 chevaux, 11 bœufs, 5 vaches.

On voit dans la partie terrier qu'elle est récemment installée dans le quartier des Citronniers, au 3<sup>ème</sup> étage, donc à l'intérieur. En effet l'essentiel des deux habitations qu'elle possède, de 1000 pas de haut, reste à défricher. Celle où se trouve la case, de 75 pas de large, a 60 pas en vivres (et 940 « restant à défricher ») et l'autre, de 400 pas de large, en a 50 en vivres (et 950 donc à défricher).

Claude Gire, frère ou neveu d'Anne, s'installa par la suite au Moule, sans doute quand Remy fils fut en âge de s'occuper de l'habitation familiale. Il eut au moins trois enfants, un fils du même prénom, marié avec Angélique Boissy, et deux filles, Perrine épouse de Guillaume Guillocheau, et Catherine épouse de Jacques Ducrocq. Mais les registres du Moule antérieurs à 1739 ont disparu, comme ceux de Sainte Anne qui ne commencent qu'en 1733 alors que c'est une des toutes premières paroisses implantées en Grande Terre.

L'origine en France est donc à ce jour inconnue. Si nous considérons les noms de branche de deux des fils de l'habitant de Sainte Anne, Berville et Bellecour, nous trouvons des communes nommées Berville dans la région parisienne (Val d'Oise, dans le Vexin français) et en Normandie (Calvados, Seine-Maritime et Eure). Mais pas de Bellecour ou Belcourt ; en outre il peut s'agir dans les deux cas d'un simple nom de ferme ou pré dans la commune d'origine ! Cependant lors des partages en famille entre cinq frères et sœurs Lecointre de Berville en 1785 <sup>9</sup>, il est mentionné, dans les biens hérités de leur père Augustin, « le domaine d'Houlbec en Normandie », dont ils touchent aussi « les fermages et revenus ».

Nous en sommes là dans le domaine des hypothèses, à vérifier si d'autres documents se présentent. Nous continuerons donc avec les éléments trouvés dans les registres paroissiaux de Sainte Anne de Grande Terre.

---

<sup>6</sup> Delafosse (M.).- La Rochelle et les îles au XVII<sup>e</sup> siècle. Revue d'Histoire des Colonies, 1949, pp. 238-281, cité par P. Baudrier in GHC 135, mars 2001, p. 3130.

<sup>7</sup> La ville aux îles, A. Pérotin Dumont, p. 115.

<sup>8</sup> Fichier de l'abbé Le Ber à la Bibliothèque de Rouen. Son prénom a été lu « Henri ».

<sup>9</sup> Me Dupuch, 22/11/1785.

# *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

## Première génération

### 1 Remy LECOINTRE

associé avec Nicolas Davidon à la Montagne de L'Espérance, au recensement de 1664, alors âgé de 26 ans

o ca 1638

+ 1667/1671

x /1655 Anne GIRE

+ 1671/ alors habitante à Sainte Anne, quartier des Citronniers

## Deuxième génération

### 1 Remy LECOINTRE x Anne GIRE

### 1 Remy LECOINTRE

habitant de Sainte Anne

o ca 1655/1657

(+) 18/01/1754 Sainte Anne, dans l'église « Remy Lecointre, ancien habitant, âgé de 96 ou 98 ans, après avoir reçu les sacrements de l'église catholique apostolique et romaine, ce que je certifie et atteste, le 13 du présent mois de février, parce que nul des parents n'est venu à temps et en lieu m'instruire d'où il était ni comme il s'appelait de son nom de baptême, que j'ai pourtant su par ces suites (sic) »

x /1697 Marie LE BOYER <sup>10</sup>

o ca 1677

+ 16/01/1748 Sainte Anne, épouse de M. Lecointre ancien habitant, 70 ans ;

« morte sans avoir pu lui administrer les sacrements de l'église, ayant été appelé trop tard »

(+) église sous le banc côté épître

Il est à remarquer que pour chacun des deux époux le curé n'a pas été appelé ou appelé trop tard. Cela voudrait-il dire qu'il s'agissait en réalité de protestants ? Cependant ils sont inhumés l'un et l'autre dans l'église.

## Troisième génération

### 1.1 Remy LECOINTRE x Marie LE BOYER

Ordre de naissance inconnu (début du registre de Sainte Anne en 1733) ; les trois enfants nés vers 1707 d'après leur âge au décès ne sont probablement pas des triplés ! <sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> Sans doute apparentée à Augustin Le Boyer, capitaine de milice au Grand Cul de Sac, dont le petit-fils, autre Augustin, avait pour parrain Augustin Lecointre (le 21/05/1752 à Sainte Rose, peu avant son décès). Mais on ne connaît pas non plus l'origine de cette famille. Cf. « Le Boyer (Sainte Rose, Guadeloupe) », GHC 242, décembre 2010, p. 6580.

<sup>11</sup> A identifier, Martinique (site Roglo, sans source indiquée) : Marie Lecointre de Berville x Adrien Dugard Courville, d'où Elisabeth Appoline x /1727 François Alexandre de Bourgelas de Bonneterre.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Dès cette génération on remarque l'importance sociale, et sans aucun doute la richesse, de cette famille, à travers les alliances, tant masculines que féminines mais aussi par les charges de conseiller au conseil souverain de l'aîné, avocat, et du dernier et de capitaine de milice du second fils.

### 1 Remy LE COINTRE

avocat au parlement de Paris vers 1719, conseiller au conseil souverain de la Guadeloupe vers 1722, juge à la Grande Terre en 1726-1734 <sup>12</sup>

Le 14/01/1721 le conseil de marine expose que « le sieur Le Cointre, de la Guadeloupe, avocat au parlement de Paris et qui depuis deux ans apprend la pratique chez un procureur, demande une place de conseiller de la Guadeloupe. Il ne demande pas à y avoir voix délibérative parce qu'il n'aura qu'environ 24 ans quand il sera arrivé mais l'entrée qu'il aura à ce conseil le formera entièrement aux affaires de ce pays et il n'y aura voix qu'à 25 ans. » <sup>13</sup>

Voici le jugement porté sur lui dix ans plus tard dans les appréciations sur les conseillers au conseil souverain de la Guadeloupe <sup>14</sup> : « Le Cointre, jeune homme de 30 ans, capable mais peu appliqué, paresseux comme tous les créoles. Il vient rarement au Conseil parce qu'il est juge de la Grande Terre. Nous cassâmes au conseil de novembre cinq procédures criminelles qu'il avait instruites et où il avait fait beaucoup de nullités et il a été obligé de les faire recommencer à ses dépens, ce qui le rendra plus circonspect à l'avenir. »

o ca 1697

+ 1734 <sup>15</sup>

sans postérité ?

### 2 Augustin LE COINTRE de BERVILLE

lieutenant de milice (1735), capitaine de milice (1738), capitaine en second (1745, 1747) ; passe de Sainte-Anne au marquisat d'Houelbourg à la Baie Mahault

o ca 1707 Sainte Anne

+ 26/11/1752 Baie Mahault, au marquisat d'Houelbourg où il demeurerait, ayant reçu dans sa maladie les sacrements de pénitence et d'extrême onction ; ancien capitaine de milice, 45 ans

(+) 27/11 église sous le banc de Mme Duquéry sa belle-sœur

x /1733 Marie Anne Élisabeth BOYVIN, par la suite dame d'Houelbourg, fille de Théodore et Marie Nicole FILLASSIER <sup>16</sup>

o 15/09 b 03/10/1713 Le Gosier

+ 24/01/1777 Baie Mahault, veuve, environ 58 ans

(+) église côté épître

### 3 Élisabeth LE COINTRE

o ca 1707

+ 20/03/1779 Sainte Anne, veuve, environ 71 ans

(+) église côté évangile au haut de la nef

---

<sup>12</sup> Correspondance des gouverneurs de la Martinique, C/8a/35, 25/08/1726 ; 36, 02/08/1726 ; 43, 09/04/1732 ; Correspondance des gouverneurs de la Guadeloupe, C/7a/11, 16/01/1731.

<sup>13</sup> Correspondance des gouverneurs de la Martinique, C/8b/7, pièce 4, 14/01/1721.

<sup>14</sup> Correspondance des gouverneurs de la Guadeloupe, C/7a/11, 16/01/1731.

<sup>15</sup> annonce de sa mort, C/8a/45, 15/05/1734.

<sup>16</sup> Voir p. 4275 de « Famille Boyvin alias Boivin (Normandie, Antilles) », GHC 173, septembre 2004 (pp 4272-77).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

x /1732 <sup>17</sup> messire Jacques Dominique **LHOSTE**, écuyer, chevalier sgr de **SELORGE** <sup>18</sup>, peut-être fils de Dominique et Geneviève de BOISSERET <sup>19</sup>  
+ 28/03/1737 Sainte Anne  
(+) sous son banc au haut de l'église côté évangile

### 4 Marie Dieudonnée LE COINTRE

o ca 1707  
+ 11/10/1759 Sainte Anne, veuve, 52 ans  
(+) église

x /1732 Jean Baptiste Louis **TRUGUET LAFONTAINE** <sup>20</sup>  
+ 1749/1757 <sup>21</sup>

### 5 Marie Catherine LE COINTRE

o ca 1711 Sainte Anne  
+ 17/05/1751 Sainte Anne, 40 ans  
(+) église, sous le banc de M. Le Cointre, côté épître, « après avoir reçu tous les sacrements de notre mère la sainte Église et avoir donné pendant sa maladie toutes les marques d'une véritable chrétienne »

x 31/05/1735 Sainte Anne, David Marseille **BRUNY de CHATEAUBRUN**, écuyer, capitaine de dragons réformé, fils de + Jean Baptiste Bruny écuyer sr de Lourmarin et baron de La Tour d'Aigues, et Élisabeth CASTAGNÉ <sup>22</sup>  
o ca 1694 Marseille, Notre Dame des Accoules  
+ 04/11/1754 Sainte Anne, 60 ans  
(+) église au milieu de la nef côté épître

### 6 Marie Madeleine LE COINTRE

+ 1754/1770 <sup>23</sup>

### 7 Jacques Laurent LE COINTRE de BELLECOUR

conseiller au conseil souverain de la Guadeloupe <sup>24</sup>  
o ca 1716  
+ 11/08/1751 Petit Bourg

---

<sup>17</sup> Elisabeth Le Cointre épouse de Jacques Dominique Lhoste de Selorge est marraine au Grand Bourg de Marie Galante le 22/06/1732 d'une nièce Lhoste de Selorge.

<sup>18</sup> Conseil souverain de la Martinique, B/9 folios 62-65, 06/07/1756, enregistrement des titres de noblesse de messire Jacques Dominique L'Hoste écuyer sieur de Selorge, à la requête de sa veuve Elisabeth le Cointre.

<sup>19</sup> Famille de Montargis en Gâtinais.

<sup>20</sup> d'où une fille dite née à Saint Pierre de la Martinique à son mariage à Sainte Anne de la Guadeloupe le 23/11/1745 avec Charles François Yver de Villiers.

<sup>21</sup> Marie Dieudonnée Lecointre, grand-mère, est dite épouse Truguet quand elle est marraine d'une petite-fille Yver en 1749 et dite veuve en 1757.

<sup>22</sup> Voir la question 01-44 de Luc Antonini sur cette famille et notre réponse en *NDLR*, GHC 136, avril 2001, p. 3166-67 puis son livre « Une grande famille provençale, Les Bruny de La Tour d'Aigues et d'Entrecasteaux », cf. GHC 158-159, avril-mai 2003, p. 3882.

<sup>23</sup> marraine à Sainte Anne le 15/04/1754 d'une nièce Yver de Villiers. D'après des actes chez Me Boyer le 03/05/1779, qui cite un acte antérieur disparu (Desgréaux Duhau 20/02/1770), « Mademoiselle Lecointre » laissa à sa mort une habitation à Sainte Anne, dite Dubuclay (un Dubuclay était major de la Guadeloupe en 1739), à ses neveux et nièces ; les 3 orphelines filles de son frère Jacques Laurent Lecointre de Bellecour vendirent leur part (valeur 15 673 livres) à leurs tantes aussi héritières, « la dame de Selorge » et les « sieur et dame de Bruny ».

<sup>24</sup> C8a/56, 20/03/1745, proposé comme assesseur au Conseil de la Guadeloupe.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- x 09/11/1748 Petit Bourg, Élisabeth Louise FILLASSIER, fille de Louis Nicolas, ancien capitaine de cavalerie, et Élisabeth CHABERT <sup>25</sup>
  - b 17/08/1730 Notre Dame de Bon Port du Petit Cul de Sac (Petit Bourg)
  - bx 03/04/1755 Petit Bourg, Nicolas Marin BAUDOIN, fils de Pierre, ancien officier de cavalerie, et Madeleine COLLETTE (?)
  - o Notre Dame de Rocquemont, diocèse de Rouen en Normandie (76)
- 8 Antoine Bonne de Foy BERVILLE LECOINTRE  
capitaine en second d'une compagnie de milice de la paroisse  
+ 22/11/1747 Sainte Anne ; sacrement de pénitence, n'ayant pu lui administrer les autres <sup>26</sup> (+) cimetièrè

### Quatrième génération

#### 1.1.2 Augustin LE COINTRE de BERVILLE x Marie Anne Élisabeth BOYVIN

Augustin Le Cointre de Berville quitta sa paroisse d'origine, Sainte Anne, en 1751 ou 1752 (voir baptême et décès de ses derniers enfants) pour s'installer à la Baie Mahault, au marquisat d'Houelbourg <sup>27</sup>. Il y mourut dès 1752 et sa veuve est dite par la suite « dame d'Houelbourg ». Elle avait fait l'acquisition du marquisat d'Houelbourg « pour elle et ses enfants avec lesquels elle était en continuation de communauté » <sup>28</sup>.

C'est donc désormais à la Baie Mahault que nous suivrons la famille. Jacques Laurent, le dernier fils, n'ayant eu que des filles, c'est la descendance, nombreuse, de son frère Augustin qui transmet le nom, en deux branches, Berville et Bellecour, par deux des fils, les autres étant décédés jeunes ou sans postérité. Quatre des sœurs se sont mariées.

Après la mort de leur mère veuve d'Augustin Lecoindre de Berville, les enfants cohéritiers firent entre eux le 17/05/1777 une transaction par acte sous seing privé <sup>29</sup> par laquelle Jean Charles Lecoindre de Berville, fils aîné (5), « pour l'amitié qu'il porte à ses frères et sœurs et leurs époux et entretenir la paix et l'union qui doit régner parmi de si proches parents » fit abandon du droit d'aînesse qu'il avait sur la moitié du marquisat d'Houelbourg érigé en fief, l'autre moitié étant échue à tous les héritiers car la communauté entre la mère et ses enfants n'avait pas été dissoute.

En 1785 lors de ventes entre Jacques David et ses deux sœurs veuves à la suite du règlement de la succession de leurs père et mère <sup>30</sup>, il est dit que chacun d'eux avait 1/5<sup>e</sup> de l'héritage, héritant aussi de leur frère Jean Charles (5), marié mais donc mort sans postérité. Les 5 héritiers sont deux fils, Jacques David (6) devenu l'aîné par la mort de Jean Charles, et Charles François, décédé en 1780 mais avec postérité, et trois filles, les dames veuves de Saint-Maclou (3 Marie Anne Victoire) et de Grandval (11 Nicole) et Catherine (9) épouse Desmerliers de Longueville.

<sup>25</sup> Voir p. 720 de Les Fillassier, une famille d'anoblis guadeloupéens, GHC 45, janvier 1993.

<sup>26</sup> Nous ne le connaissons que par cet acte de décès et nous ignorons son âge. son curieux prénom est peut-être un nom de branche ?

<sup>27</sup> Dans le dossier Colonies E47, Bermen de La Martinière, qui présente un plan des habitations du Moule dressé le 11/05/1749 (signalé à la Liste GHC par *David Quénehervé*), on voit une habitation Berville mais il ne semble pas que la famille ait résidé au Moule.

<sup>28</sup> Me Dupuch, 22/11/1785

<sup>29</sup> acte déposé chez Me Boyer et transcrit le 10/07/1777.

<sup>30</sup> Me Dupuch, 05 et 22/11/1785.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- 1 Augustin Pierre Remy LE COINTRE de BERVILLE  
o 22/06 b 04/07/1734 Sainte Anne ; p Remy Lecointre son grand-père ; m Perrine Bouezo épouse de Théodore Boivin, sa tante  
+ 21/03/1738 Sainte Anne ; Pierre, environ 3 ans  
(+) église sous le banc de Mme de Selorge
- 2 Théodore Pierre LE COINTRE de BERVILLE  
o 29/06 b 17/07/1735 Sainte Anne ; p Théodore Boyvin, ancien lieutenant de milice, son oncle ; m Marie Le Boyer Lecointre sa grand-mère  
+ /1785
- 3 Marie Anne Victoire LE COINTRE de BERVILLE  
Elle partit pour la Normandie avec son premier mari. Ne pouvant s'accoutumer au climat de la Normandie, y laissant son mari elle revint à la Guadeloupe  
o 23/07 b 12/08/1736 Sainte Anne ; p messire Jacques Dominique Lhoste chevalier seigneur de Selorge ; m dlle Victoire Boyvin sa tante épouse de M. Coudroy  
+ 06 (+) 07/09/1799 Fort Royal, Martinique : dame Marie Victoire veuve Berville (sic), émigrée de la Guadeloupe, 52 ans (sic : en fait 62 ans)  
ax 08/02/1765 Baie Mahault, Jean Alexandre **DUNOT** chevalier seigneur de **SAIN**  
**MACLOU** et de HOULBEC, capitaine aide major au régiment de Beauvoisis, fils de + messire Gabriel Jacques Dunot chevalier baron de Vieuxpont seigneur de Saint Maclou, Houlbec, Grandval et autres lieux et + noble dame Marie Madeleine MOREAU de BONCOURT <sup>31</sup>  
o 11/03/1733 Notre Dame de la Conception de Marie Galante (Grand Bourg)  
+ 1777/novembre 1785  
le remariage de 1789, signé « Le Cointre veuve de Saint Maclou », est célébré « dans la maison de Mme de Saint Maclou vulgairement appelée Le Rocher <sup>32</sup>, du quartier de la Baie Mahault, vu la raison des infirmités constatés de la contractante » ; son second époux avait 12 ans de moins qu'elle.  
Cm Me Boyer, 21/09/1789, en présence du baron de Clugny, gouverneur de la Guadeloupe, allié de la dame future épouse <sup>33</sup>  
bx 21/09/1789 Baie Mahault <sup>34</sup> messire Charles Gustave de **MARTINI de SAINT JEAN**, chevalier major de vaisseaux, chevalier de Saint Louis, demeurant ordinairement à Paris rue Richelieu, paroisse Saint Eustache, fils majeur de messire Joseph de Martini chevalier seigneur de Saint Jean, Brégançon et autres places, conseiller du roi honoraire au parlement de Provence, et dame Marie Barbe Thérèse de FULQUE d'ORAISSON, demeurant ensemble à Aix  
o et b 02/01/1749 Aix en Provence, Saint Sauveur (Bouches du Rhône, 13)  
+ 1795/1799 <sup>35</sup>

---

<sup>31</sup> Voir généalogie [Dunot de Saint Maclou](#). Un des membres s'appelait DUNOT de BERVILLE, mais ce nom venait d'un fief de la famille à Saint Pierre sur Dives (Calvados, 14), acquis au XVI<sup>e</sup> siècle (Bulletin des Antiquaires de Normandie, 1862, p. 356-62).

<sup>32</sup> habitation caféière, voir GHC 111, janvier 1999, p. 2400.

<sup>33</sup> Dans ce contrat de mariage, Marie Anne Victoire fait donation entre vifs à son nouvel époux de l'habitation caféière Le Rocher où elle fait sa demeure (33 carrés de terre, 19 esclaves, description très détaillée), acquise de son frère le 05/11/1785. Nous supposons que ce sera l'emplacement du futur « camp Saint Jean » de triste mémoire.

<sup>34</sup> L'acte est complètement effacé sur le microfilm mais la mention en marge, lisible, donne la référence du contrat de mariage qui est, lui, en parfait état.

<sup>35</sup> une signature « Le chev. de St. Jean » au mariage le 09/04/1795 au Fort Saint Pierre de Charles Marie Gabriel Le Cointre de Bellecour

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 4 François Nicolas LE COINTRE de BERVILLE

o 09 b 20/07/1738 Sainte Anne ; p Nicolas Boyvin son oncle ; m Geneviève Le Boyer sa tante

+ 29/01/1740 Sainte Anne « enfant de 2 ans environ de M. Berville »

(+) église sous le banc de son père

### 5 Jean Charles LE COINTRE de BERVILLE

capitaine d'artillerie du bataillon du Petit Cul de Sac, habitant demeurant à la Baie Mahault 1772, 1774, 1777 ; major de milice chargé du détail de la paroisse de la Baie Mahault (1780)

o 17/09 b 31/10/1739 Sainte Anne ; p Jean Charles Coudroy, lieutenant d'infanterie ; m Dieudonnée Le Cointre Truguet

+ 10/10/1780 Baie Mahault ; environ 40 ans, major de milice chargé du détail de la paroisse

(+) église sous le banc du commandant

sans postérité

x 27/06/1774 Baie Mahault, Marie Anne DUNOT de SAINT MACLOU, fille de + messire Gabriel Jacques Dunot chevalier baron de Vieuxpont seigneur de Saint Maclou, Houlbec, Grandval et autres lieux et + noble dame Marie Madeleine MOREAU de BONCOURT <sup>36</sup>

o Le Havre, diocèse de Lisieux (sic) (Seine Maritime, 76 ou Calvados, 14)

+ 03 d 04/12/1818 Paris 6<sup>e</sup> <sup>37</sup>, rentière, 78 ans, née au Havre

sans postérité de ses deux mariages <sup>38</sup>

Cm Paris 9 prairial VII (28/05/1799), Me Lecointre

bx 1799 Jean Baptiste MEUSNIER DUBREUIL, ex député à l'Assemblée nationale

+ 16 thermidor X, La Cave, commune de Beaumont, canton de Saint Bénin d'Azy (Beaumont-Sardolles, Nièvre, 58) ; environ 42 ans <sup>39</sup>

### 6 Jacques David LE COINTRE de BERVILLE

écuyer, conseiller au conseil souverain de la Guadeloupe (depuis 1760) <sup>40</sup>, demeurant à la Baie Mahault (cité 1769 à son mariage) ; dit en 1795 et 1796 chevalier, conseiller du roi et doyen de son conseil souverain de Guadeloupe, seigneur du marquisat d'Houelbourg <sup>41</sup>

o 21/01 ondoyé 26/01 b 22/05/1741 Sainte Anne ; p et m non nommés mais signatures Bruny de Chateaubrun et Lecointre de Selorge

---

<sup>36</sup> La généalogie Dunot de Saint Maclou fait l'objet d'un autre article.

<sup>37</sup> Etat civil reconstitué.

<sup>38</sup> En 1831, partage de la succession de Marie Anne Dunot de Saint Maclou veuve en premières noces de Le Cointre de Berville et en secondes noces de Meunier Dubreuil, entre ses neveux et nièces Dunot de Saint Maclou et de Guernon (Archives du Calvados, F/1175).

<sup>39</sup> MC/ET/XVI/966, 21/11/1806

<sup>40</sup> CGHIA 9-10, p. 78, Conseillers supérieurs à la fin de l'Ancien Régime.

<sup>41</sup> Il est dit « seigneur marquis d'Houelbourg » en 1795 au Fort Saint Pierre, au mariage de sa fille Marie Victoire et en 1796 au Fort Royal, au mariage de sa fille Marie Madeleine. Un édit du 13 mars 1769 attribuait la noblesse du deuxième degré - personnelle et non transmissible - aux conseillers du conseil supérieur de la Guadeloupe. Jacques David était donc de ce fait écuyer, mais il n'était pas marquis, titre qui n'était attribué qu'aux nobles du premier degré (inflation des titres et marques de noblesse des réfugiés de la Guadeloupe à la Martinique !) ; en revanche il était « seigneur du marquisat d'Houelbourg », comme il est bien dit dans les actes notariés de la Guadeloupe.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

+ 1794/1795 <sup>42</sup>

dispense du 2<sup>e</sup> degré de consanguinité le 30/05/1768 par le pape Clément XIII  
x 16/05/1769 Sainte Anne, Marie Anne BRUNY de CHATEAUBRUN, fille de +  
messire David Marseille Bruny écuyer sieur de Chateaubrun et + Marie Catherine  
Le Cointre

+ 1796/1803 <sup>43</sup>

7 Marie Gabrielle LE COINTRE de BERVILLE (fille)

o 22/06 b 08/07/1742 Sainte Anne ; (Marie Gabriel) p Charles Gabriel Leblond,  
conseiller au conseil supérieur, demeurant à Saint François ; m Marie Élisabeth  
Truguet sa tante (sic) demeurant en cette paroisse

+ 24/09/1771 Baie Mahault ; Gabrielle, environ 25 ans, fille de dame veuve  
Lecointre de Berville (+) église sous le banc de M. Le Cointre

8 Jacques Joseph LE COINTRE de BERVILLE

o 23/03 b 12/04/1744 Sainte Anne ; p Jacques Laurent Bellecour Lecointre son  
oncle ; m Marie Marguerite Boyvin épouse de M. Duquerry demeurant au quartier  
Houelbourg de la Guadeloupe

+ 27/08/1747 Sainte Anne ; 4 ans environ

(+) sous le banc de M. Berville Lecointre son père côté évangile

9 Catherine LE COINTRE de BERVILLE

revenue d'émigration le 24 fructidor X (11/09/1802) <sup>44</sup>

o 17/04 b 24/05/1745 Sainte Anne ; p Isaac Guillaume Duquery son oncle,  
demeurant au quartier d'Houelbourg ; m Marie Catherine Le Cointre sa tante  
épouse de messire David de Bruny de Chateaubrun ancien capitaine de  
cavalerie, demeurant en cette paroisse

+ 10 vendémiaire XI (02/10/1802) Baie Mahault ; veuve, 57 ans, déclaré par ses fils  
les citoyens Longueville frères

x 19/05/1767 Baie Mahault, messire Sévère René **DESMERLIERS** écuyer seigneur  
**de LONGUEVILLE**, chevalier de Saint Louis, capitaine détaché des troupes  
réformées de la marine <sup>45</sup>, fils de + messire Henry Emmanuel et de + Yvette  
GAUTIER dame de LA BLONDINIÈRE

---

<sup>42</sup> Il fait partie des « aristocrates » emprisonnés au fort de la Basse Terre en février 1794 et libérés par l'arrivée des Anglais en avril (Lacour, Histoire de la Guadeloupe, tome I, pp 234-41 et 482) ; dit décédé au mariage de sa fille Marie Victoire le 17/03/1795 à la Martinique. Fit-il partie des fusillés ou des guillotins lors de la prise du camp Saint Jean par Victor Hugues ? Cependant un acte notarié postérieur (Me Castel 12/07/1806) dit qu'il s'est réfugié à la Martinique avec sa femme et ses enfants. Aurait-il été blessé au camp Saint-Jean et un des 22 « privilégiés » évacués dans la « chaloupe couverte » (voir Lacour, Histoire de la Guadeloupe, tome II, livre VI, chapitre IV), pour mourir peu après ?

<sup>43</sup> Elle signe Bruny veuve Berville au mariage de Marie Madeleine et de Marie Victoire ; dite alors « dame douairière de Berville et du marquisat d'Houelbourg » ; décédée avant l'acte de notoriété du 10 messidor XI (29/06/1803), acte cité le 12/07/1806 dans le partage entre les héritiers Berville chez Me Castel à la Pointe à Pitre (voir plus loin).

<sup>44</sup> G1/513 c : 57 ans, native de Sainte Anne, veuve Longueville, avec son fils Sévère Charles Longueville, 34 ans, natif de la Baie Mahault.

<sup>45</sup> en 1753 aux îles, aide-major puis commandant de Sainte Lucie après le décès de son oncle Nicolas en 1761, signe la capitulation de l'île en 1762. Voir aussi GHC 126, mai 2000, p. 2877, réponse en NDLR à la question 00-83 Desmerliers de Longueville et autre réponse GHC 129, septembre 2000, p. 2959-60 ; GHC 181, mai 2005, p. 4522 de « Le Gouverneur de Longueville et sa famille à Sainte-Lucie », de Ian de Minvielle Devaux (p. 4518-25).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

o ca 1726 Mouais, évêché de Nantes en Bretagne (Loire Atlantique, 44)  
+ ans IV/VIII <sup>46</sup>

### **10 Charles François LE COINTRE de BELLECOUR**

demeurant à la Guadeloupe quartier de la Baie Mahault en 1769 ; capitaine de milice, 1779 ; au décès 1780 dit capitaine de milice commandant la compagnie des nègres du marquisat d'Houelbourg

o 07/01 b 02/02/1747 Sainte Anne ; p Charles François de Villiers écuyer sieur de La Courtille son cousin ; m dlle Marie Madeleine Lecointre sa tante ; tous deux demeurant en cette paroisse

+ 18/10/1780 Baie Mahault, environ 33 ans

(+) église sous le banc de M. Senstack

x 10/07/1769 Sainte Anne, Marie Dieudonnée MOULIN, fille de + Jean Baptiste Robert et Anne Élisabeth NÉRON épouse en secondes nocces de M. de GISSAC émigrée au Fort Saint Pierre

+ 1805/

### **11 Marie Nicole LE COINTRE de BERVILLE**

o 21/09 b 10/10/1748 Sainte Anne ; p Jean Charles Berville Lecointre son frère ; m Marie Elizabeth Désirée Selorge sa cousine

+ 1791/ <sup>47</sup> ; émigration en Angleterre ? <sup>48</sup>

x 24/01/1775 Baie Mahault <sup>49</sup>, messire Jean Jacques **BEAUQUET**, écuyer, chevalier **de GRANDVAL**, capitaine au régiment de la Guadeloupe <sup>50</sup>, fils de + messire François Guillaume, écuyer, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel du bailliage de Bayeux, et noble dame Marie Madeleine Charlotte L'HONORÉ

o Bayeux, Saint Sauveur (Calvados, 14)

+ décembre 1780/mars 1781

### **12 Jacques Constance LE COINTRE de BERVILLE (fils)**

o 19/10/1750 b 24/01/1751 Sainte Anne ; p Jacques Laurent Bellecour Lecointre son oncle, conseiller au conseil supérieur de Basse Terre ; m Gertrude Dorothée Constance Mauperthuy épouse de M. Lamartinière ancien capitaine du quartier du Moule

+ 14/07/1759 Baie Mahault, 8 ans

### **13 fille anonyme**

(+) 03/04/1752 Baie Mahault, église ; petite fille ondoyée

---

<sup>46</sup> émigré de la Baie Mahault avec sa femme et leurs trois fils en l'an IV.

<sup>47</sup> Le 04/04/1791 elle était « sur son départ pour France » (Me Boyer, procuration à Jean Baptiste Le Rossignol) et elle débarque au Havre le 21/06/1791, âgée de 43 ans, « veuve de Grandval ».

<sup>48</sup> GHC 25, mars 1991, p. 304, 90-132 : mariage à Londres, le 11/02/1795, de sa fille Madeleine Beauquet de Grandval avec François Charles de La Jaille (mort en mer en 1801) ; leur fils Charles André marquis de La Jaille vint à la Guadeloupe en 1820 récupérer La Petite Terre à la Baie Mahault, héritage de sa mère, y épousa en 1821 Caroline du Bois d'Estrellan et en eut postérité.

<sup>49</sup> L'année 1775 est dans le registre de Pointe à Pitre.

<sup>50</sup> Colonies E 211 : M. de Grandval, capitaine au régiment de la Guadeloupe ; 11/02/1774, Basse Terre, demande de gratification pour lui : est depuis 10 ans dans ces colonies ; diverses maladies ; « excellent officier autant recommandable par ses talents militaires que par sa conduite et son zèle ».

**1.1.7 Jacques Laurent LE COINTRE de BELLECOUR  
x 1748 Élisabeth Louise FILLASSIER**

Jacques Laurent n'ayant eu que trois filles, le nom de branche sera repris par son neveu Charles François <sup>51</sup>. Sur sa fille Marie Nicole, qui n'avait qu'un an à la mort de son père, et sa postérité, voir l'étude citée de *Nicole Imbert*, « Un paradis perdu, l'habitation Campry », dossier 14 du CGHIA.

L'aînée et la troisième possédaient à Sainte Anne l'habitation dite du Calvaire, de 101 carrés de terre, probablement héritée de leur père, qu'elles vendirent en 1771, encore en minorité, au prix de 850 livres le carré, à Pierre Antoine Coudroy Bottée <sup>52</sup>. Élisabeth Louise Fillassier veuve Lecointre de Bellecour et sa fille aînée avaient vendu le 15/09/1769 l'habitation La Léopard du Petit Cul de Sac (Petit Bourg) à Louis Vidal <sup>53</sup>.

1 Élisabeth Marie LECOINTRE de BELLECOUR

o 04/12/1749 b 01/01/1750 Petit Bourg ; p Augustin Berville Lecointre, capitaine de milice ; m dame Élisabeth Catherine Chabert Fillassier  
x 20/11/1772 Petit Bourg, René Alexandre **FRÉMON DU BOUFFAY**, fils de + François Fremon sieur du Bouffay, conseiller du roi, échevin et sous maire de Nantes, et dame Anne DORHIOTZ  
+ 1789/ <sup>54</sup>

2 Marie Nicole LE COINTRE de BELLECOUR

o 10/12/1750 b 13/01/1751 Petit Bourg ; p Hilaire Louis Chabert de La Charrière ; m Marie Dieudonnée Truguet (signe Le Cointre Truguet)  
x 14/01/1768 Petit Bourg (2d au 3<sup>e</sup> degré de consanguinité), Hilaire Louis François **CHABERT de LA CHARRIÈRE**, écuyer, conseiller au conseil souverain <sup>55</sup>, fils de Hilaire Louis, écuyer, ancien garde de la marine au département de Toulon, major général de milice, et Marguerite ANQUETIL CAVALIER  
o ca 1740 Le Baillif  
+ 08/06/1799 Saybrook, Etats-Unis

3 Marie Louise Laurent LE COINTRE de BELLECOUR, posthume

o 18/01/1752, ondoyée sur l'habitation la Léopard de M. Fillassier, b 08/12/1752 Petit Bourg ; p Louis Nicolas Fillassier, habitant et ancien capitaine de cavalerie ; m Élisabeth Lecointre veuve Selorge

---

<sup>51</sup> Voir GHC 127, juin 2000, p.2910, question 00-102. Le nom d'habitation Bellecour persistera à Sainte Anne jusqu'au début du XIXe siècle au moins, alors que plus aucun descendant des deux branches Lecointre de Bellecour ne s'y trouvait (établis à Petit Bourg et Baie Mahault) : cf. GHC 117, juillet-août 1999, p. 2581 in Les troubles du quartier de Sainte Anne en 1829.

<sup>52</sup> Me Boyer 20/01/1777, qui cite un acte de vente chez Me Fontaine le 06/12/1771 (acte disparu) ; et 10/12/1777.

<sup>53</sup> Me Mercier, acte disparu, cité par Me Boyer les 16/04 et 07/08/1779 quand les sieur et dame Du Bouffay donnent quittance de 11 378 livres à Françoise Brun Beaupein, veuve de Louis Vidal.

<sup>54</sup> témoin le 21/09/1789 au contrat de mariage de Marie Anne Victoire Le Cointre de Berville, dont il est « cousin germain à cause de son épouse ». Il est alors capitaine aide major du quartier du Gosier.

<sup>55</sup> député de la Guadeloupe à l'Assemblée constituante ; voir GHC 2, février 1989, p. 11 ; GHC 10, novembre 1989, p. 71 ; 15, avril 1990, p. 118-120.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

+ 23/05/1812 <sup>56</sup>

x 13/02/1770 Petit Bourg, messire Gabriel **de MONNY (ou MAUNY) de MORNAY**,  
chevalier, lieutenant au régiment de Vexin infanterie, fils de messire Jean Nicolas,  
chevalier seigneur de Mornay, Pouilly et autres lieux, conseiller d'épée honoraire  
au bailliage et siège présidial de Langres, et Marie Anne Joseph BOURRIER  
o Langres en Champagne (Haute Marne, 52) + 07/04/1792

### Cinquième génération

A la Révolution la famille émigre au Fort Saint Pierre de la Martinique. Trois mariages seront célébrés à la Martinique pendant cette période avant un retour à la Guadeloupe en 1802.

#### **1.1.2.6 Jacques David LE COINTRE de BERVILLE x 1769 Marie Anne BRUNY de CHATEAUBRUN**

Dans la liste des émigrés de brumaire an IV (octobre-novembre 1795) <sup>57</sup>, à la Baye Mahault, « Lecointre Berville, sa femme fille Bruni, son fils Roseau et ses deux filles ». Si nous pouvons être sûrs des deux filles, qui se marieront à la Martinique, nous savons par un acte notarié postérieur <sup>58</sup> que « M. Jacques David Le Cointre de Berville, habitant et doyen de l'ancien conseil souverain de la Guadeloupe, et dame Marie Anne Bruny de Chateaubrun son épouse avaient 5 enfants lorsque pendant les troubles de cette colonie ils se réfugièrent à la Martinique avec une partie de leur famille, savoir [les futures] Mme Dabadie et Mme Christlich, Jacques André Le Cointre de Berville aîné, René Sévère Le Cointre de Berville, Auguste Le Cointre de Berville ». Il fut établi par un acte de notoriété du 10 messidor XI (29/06/1803) (registre perdu) que M. et Mme de Berville et leurs trois enfants mâles étaient alors décédés et qu'il ne restait que les deux filles mariées. « Roseau », cité dans le recensement de 1795, est sans doute le dernier fils, qui avait alors 14 ans, les deux autres, non nommés, étant peut-être alors en cours d'études en France.

1 Marie Anne Remy LE COINTRE de BERVILLE

o 28/03 b 08/04/1770 Baie Mahault ; p (oublié dans l'acte) ; m Marianne Élisabeth Boivin veuve d'Augustin Le Cointre de Berville

+ 08/01/1774 Baie Mahault : « Marie Thérèse Berville, environ 3 ans »

2 Charles Élie Auguste LE COINTRE de BERVILLE

o 07/02/1772 ondoyé pour cause de maladie sur l'habitation paternelle le 20/02, b 02/12/1772 Baie Mahault ; p Jean Charles Lecointre, capitaine d'artillerie ; m dame Le Cointre veuve de messire Lhoste chevalier de Selorge

3 Marie Anne Victoire dite Fortunée <sup>59</sup> LE COINTRE de BERVILLE

o 24/09 b 16/10/1773 Baie Mahault (Augustine Victoire Fortunée) ; p messire Augustin de Bruni écuyer sieur de Chateaubrun ; m dame Marianne Lecointre épouse de M. Dunot chevalier baron de Vieuxpont

---

<sup>56</sup> arbre de Jean Paul Bouquet Delecey de Changey sur Geneanet (jpbgtldly) ; pas de lieu indiqué ; idem pour le décès de son mari.

<sup>57</sup> G1/497, pièce 61.

<sup>58</sup> Me Castel 12/07/1806.

<sup>59</sup> Prénommée Fortunée dans le contrat de mariage de sa cousine germaine paternelle Marie Anne Antoinette Louise Lecointre de Bellecour (Me Dupuch 14/04/1789).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- + 13/12/1809 Baie Mahault ; 36 ans, déclaré par son mari, habitant de la Baie Mahault
- x 17/03/1795 Fort Saint Pierre, Martinique, Jacques Gaspard Marie **CAZENEUVE d'ABADIE** (ou **DABADIE**), habitant du Robert, plus tard négociant au bourg Saint Pierre demeurant au Carbet, fils de + Pierre François Cazeneuve et + Anne Luce DABADIE  
o 06/12/1764 b 29/01/1765 Le Robert <sup>60</sup>  
+ ca 1851 <sup>61</sup>
- 4 Marie Madeleine dite Théodoze <sup>62</sup> LE COINTRE de BERVILLE  
o ca 1774 Baie Mahault  
+ 26 floréal XIII (16/05/1805) Sainte Anne ; Marie Madeleine Théodose, 30 ans, née sur l'habitation du marquisat d'Houelbourg au quartier de la Baie Mahault, épouse de M. André Alexandre Christelick (sic : prononciation ?) natif de Paris ; décédée dans el nuit du 25 sur l'habitation de Mme veuve de Chateaubrun  
ax 2/11/1796 Fort Royal (avec l'autorisation de Mr Keppel, gouverneur de cette colonie) Richard **PILLEFORT** <sup>63</sup> ou **PILFOLD** <sup>64</sup>, commissaire d'administration à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique L'Aventure, fils de Jones, écuyer, et Elizabeth PORTANES (lecture peu sûre) <sup>65</sup>  
o Londres  
bx 17 pluviôse XII (07/02/1804) Petit Bourg, André Alexandre **CHRISTLICH**, domicilié à Petit Bourg, fils de François Xavier, médecin de Paris, et Jeanne GUIBART  
o ca 1769 Paris (34 ans au mariage)  
+ 1806/ <sup>66</sup>
- 5 Jacques André LE COINTRE de BERVILLE aîné  
+ 1795/1802 <sup>67</sup>
- 6 Charles René Sévère LE COINTRE de BERVILLE  
**Élise LABALLE, de Marie Galante** <sup>68</sup>, bénéficia d'un legs de 50.000 livres de René Sévère Lecointre de Berville par son testament du 7 prairial X (27/05/1802) : le 12/07/1806, liquidation, règlement et partage entre les héritiers Berville, qui ne sont plus alors qu'une des filles et le mari et enfant d'une autre. Un acte de notoriété du 10 messidor XI (29/06/1803) constatait les décès successifs

---

<sup>60</sup> GHC 102, mars 1998, p. 2174, « Famille Cazeneuve », et 149, juin 2002, p. 3548.

<sup>61</sup> De ce mariage au moins une autre fille que Luce Victoire citée dans l'article sur La famille Cazeneuve : voir GHC 86, octobre 1996, p. 1758 et Bulletin de la société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 1889 p. 236 : « Le 29 [mai 1889] est décédée à Saintes, âgée de 90 ans, Marie [Fortunée] Cazeneuve d'Abadie, née à la Case Pilote (Martinique) de [Jacques] Gaspard et de Marie Victoire Fortunée de Berville, veuve du baron Gabriel Clair Dieudonné du Boulet de la Broue, commissaire de marine, chevalier de la Légion d'honneur. »

<sup>62</sup> Signature (collationnée) au mariage et prénoms au décès.

<sup>63</sup> Orthographe au mariage.

<sup>64</sup> Orthographe par la suite à la Guadeloupe ; orthographe des signatures.

<sup>65</sup> De ce premier mariage, un fils, prénommé Richard comme son père, marié à Sainte Anne le 23/08/1823 avec Marie Charlotte Éléonore de Villiers, d'où postérité.

<sup>66</sup> Alors dit habitant de Sainte Anne.

<sup>67</sup> Décédé avant René Sévère.

<sup>68</sup> Future épouse de Dominique Emmanuel Murat ; voir GHC p. 343-345 « Les familles Murat et Poisson à Marie-Galante » et 166, janvier 2004, p. 4061.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

de M. et Mme Berville et de leurs trois enfants mâles ; les deux filles étaient donc héritières, chacune pour moitié, de leurs père et mère et frères « en observant pourtant que l'un d'eux, René Sévère, a fait un testament par lequel il instituait ses deux sœurs et Auguste, son frère alors aussi survivant, ses légataires universels; il a en même temps fait un legs particulier de 50 000 livres à dlle Lise Labat (sic, pour Elise Laballe), de Marie Galante, **avec laquelle il était sur le point de se marier.** »<sup>69</sup> Ce legs, non payé par les héritiers, donna lieu à un procès en 1811, et Pierre François Servient, acquéreur de l'habitation sucrerie de Baie-Mahaut venant des successions des père et mère du légateur fut condamné à payer, avec intérêts. Le 28/05/1818, à la demande du gouverneur comte de Lardenoy, se réunirent Dominique Emmanuel Murat, comme époux d'Élise Laballe, et Pierre François Servient qui s'engagea à payer 66.000 livres, en sucre, en trois termes<sup>70</sup>.

o 17/11/1776 b 29/01/1777 Baie Mahault ; p René Sévère Desmerliers chevalier de Longueville ; m Marie Charlotte Élisabeth de Bruni épouse de M. Cangran, commandant du quartier

+ 1802/1803

sans postérité

7 enfant ondoyé

o 04, ondoyé 14/02/1779 Baie Mahault

+ 15/02/1779 Baie Mahault

8 Charles Remi Augustin dit Auguste LE COINTRE de BERVILLE

o 08/02 b 26/03/1781 Baie Mahault ; p messire Yver chevalier de Villiers ; m Marie Nicole Le Cointre de Berville veuve de messire de Grandval ; ses oncle et tante

+ 1802/1803<sup>71</sup>

branche éteinte en ligne masculine

### **1.1.2.10 Charles François LE COINTRE de BELLECOUR x 1769 Marie Dieudonnée MOULIN**

Les Lecointre de Bellecour étaient d'abord établis au Petit Cul de Sac (Petit Bourg) jusque vers 1775 où ils passèrent à la Baie Mahault. Le 13 mai 1775<sup>72</sup> Charles François Lecointre de Bellecour vendit la moitié de son habitation sucrerie du Petit Cul de Sac, avec moulin à eau, à Jacques François Budan, capitaine de milice comme lui. Le solde du prix de vente fut réglé entre les deux veuves en 1785.

Le 17/11/1778, par acte sous seing privé<sup>73</sup>, Charles François Le Cointre de Bellecour vendit à son beau-frère Pierre Charles Robert Moulin, capitaine de milice à la Baie Mahault, la moitié de son habitation sucrerie, avec moulin à eau, « nommée Houelbourg dite Bellevue », et par le même acte il s'était fait entre eux une société

<sup>69</sup> Testament du « 7 prairial X, correspondant au 27 mai 1802 » (Me Noirtin, registre disparu, cité dans l'acte du 28/05/1818 chez Me Besnié) ; Me Castel, Pointe à Pitre, acte de notoriété 10 messidor XI (29/06/1803) (registres conservés à partir du 1er germinal an XII (22/03/1804) mais exerçait avant cette date) et 12/07/1806.

<sup>70</sup> Me Besnié, 28/05/1818.

<sup>71</sup> Décédé après son frère René Sévère mais avant l'acte de notoriété du 10 messidor XI.

<sup>72</sup> Me Boyer père, registre disparu, cité dans un acte de Me Boyer fils du précédent le 10/08/1785.

<sup>73</sup> Cité dans l'acte de vente du 22/12/1785 chez Me Dupuch.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

pour 7 ans. Peut-être était-il malade, puisqu'il mourut deux ans plus tard, le 18/10/1780, âgé de seulement 33 ans. Sa veuve, à l'expiration de la société, fit faire l'inventaire de l'habitation, du 20/11 au 15/12/1785 <sup>74</sup>, en présence de Mre Louis Antoine Coudroy de Loery, habitant de Sainte Anne et fondé de la procuration de son frère, alors en France. Dès son retour, Pierre Charles Robert Moulin vendit à sa sœur sa moitié de l'habitation, pour 285 497 livres. L'habitation était ainsi reconstituée. Mais il y eut alors partage entre la veuve et ses enfants <sup>75</sup>, certains droits restant cependant indivis entre eux.

Dans la liste des émigrés de brumaire an IV, à la Baye Mahault <sup>76</sup>, « Lecointre Bellecour veuve, fille Moulin ». Pas de mention des enfants. L'aînée était déjà mariée et les autres peut-être en cours d'études en France.

Au retour de la famille, il y eut entre le 21 prairial et le 23 messidor XIII (10/06 à 12/07/1805) <sup>77</sup> des arrangements de famille pour les habitations sucreries Bellevue (ci-devant Richier) et Bellecour (ci-devant Houelbourg), à Baie Mahault, entre la mère veuve d'une part, et d'autre part sa fille épouse de Longueville, la fille et le fils des deux mariages de sa fille épouse Dessalles puis de Vermont, et les deux enfants de son fils Charles François Gabriel.

### 1 Élisabeth LECOINTRE de BELLECOUR

o ca 1771 + 05/06/1776 Baie Mahault ; environ 4 ans

### 2 Marie Anne Antoinette Louise LECOINTRE de BELLECOUR

o 02/08 b 07/09/1772 Petit Bourg ; p Marie Antoine de Coudroy Lary, officier de milice ; m Marie Elisabeth Boivin veuve d'Augustin Le Cointre de Berville, grand-mère

+ 2 messidor XI (11/07/1803) <sup>78</sup> Basse Terre, d'une chute de cheval effrayé par un coup de tonnerre <sup>79</sup>

Cm Me Dupuch

ax 04/04/1789 Baie Mahault, messire François Dieudonné DESSALLES, écuyer, sieur **de MARJEANCY** <sup>80</sup>, habitant à Sainte Marie de la Martinique, lieutenant au régiment d'Artois cavalerie, fils de + messire Pierre, écuyer, conseiller au conseil souverain de la Martinique, et + Marie Catherine LITTÉE <sup>81</sup>

o 21/12/1761, ondoyé 01/01/1762 b 05/04/1762 Sainte Marie, Martinique

+ 13/12/1794 Sainte Marie, sur son habitation  
inventaire après décès 16/03/1795 Me Catala

<sup>74</sup> Inventaire fait par Me Dupuch, mais ne figurant pas dans la copie envoyée en France (ce n'était pas obligatoire pour ce type d'acte).

<sup>75</sup> Chez Me Dupuch le 11/01/1786 ; acte cité dans le contrat de mariage de Marie Anne Antoinette Louise, le 14/04/1789, mais qui ne figure pas non plus dans les minutes.

<sup>76</sup> G1/497, pièce 61.

<sup>77</sup> Me Castel.

<sup>78</sup> Cité dans l'acte du 28/02/1812 chez Me Mollenthiel (voir ci-après) mais les décès de l'an XI à Basse Terre sont en lacune ; en outre le 2 messidor XI correspond au 21/06/1803 et le 11/07/1803 au 11 thermidor !

<sup>79</sup> Histoire et généalogie de la famille DESSALLES ou des SALLES, Martinique et France (1650-1974), H. de Frémont, qui la dit décédée à Sainte Marie, Martinique. Elle laisse une fille de son premier mariage, Marie Catherine Dessalles Marjeancy épouse de Pierre Ferdinand Le Vassor et un fils du second, François Eloy Lemercier de Vermont.

<sup>80</sup> Aussi écrit Margeancy, Margency.

<sup>81</sup> Histoire et généalogie de la famille Dessalles, op. cit.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Cm 08/08/1796 Me Catala

bx 08/08/1796 Fort Saint Pierre, Martinique, Eloy **LEMERCIER de VERMONT**, major d'infanterie, commandant en second le régiment de chasseurs de la Guadeloupe au service de Sa Majesté britannique, émigré de la Guadeloupe et résidant à Saint Pierre, fils de + François LEMERCIER BEAUSOLEIL de VERMONT, ancien commandant des milices de la Guadeloupe, et + dame Julie Henriette de VIPART

o ca 1763 Petit Bourg

habitant propriétaire de l'habitation L'Ilet à Basse Terre <sup>82</sup>

+ 20/09/1832 Paris après testament le 19/07/1832 Me Rousse, Paris <sup>83</sup>

Cm 17/07/1786 Me Damaret, Basse Terre

ax 18/07/1786 Basse Terre Saint François, Marie Julie VAULTIER de MOYENCOURT, fille de + messire François Vaultier chevalier seigneur de Moyencourt, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment de Touraine, capitaine lieutenant des mousquetaires de la Guadeloupe, et dame Marie Françoise LEMERCIER BEAUSOLEIL de VERMONT

o Trois Rivières + 21/04/1793 Trois Rivières, assassinée

sans postérité de ses deux mariages <sup>84</sup>

### **3 Charles François Gabriel LECOINTRE de BELLECOUR**

lieutenant de milice habitant de la Baie Mahault, émigré de la Guadeloupe (1795), réfugié à la Martinique et autorisé à retourner à la Guadeloupe en floréal X, revenu entre prairial et thermidor (juin-juillet 1802) <sup>85</sup>

o 29/12/1774 b 02/02/1775 Petit Bourg (François Gabriel Victoire) ; p Gabriel d'Albis chevalier de Gissac, lieutenant des maréchaux de France ; m Marie Anne Victoire Lecointre épouse de M. de Saint Maclou baron de Vieuxpont, chevalier de Saint Louis (signe Berville de St Maclou)

+ dans la nuit du 16 au 17 thermidor XI (04 à 05/08/1803) à la Pointe à Pitre, déclaré 18 thermidor XI (06/08/1803) Baie Mahault, par « René Longueville »

Cm Me Thierry, Martinique, 05/11/1795

x 09/04/1795 Fort Saint Pierre de la Martinique, Julie Charlotte de BOUBERS <sup>86</sup>, fille de + messire Nicolas Charles vicomte de Boubers seigneur d'ARSONVAL et

---

<sup>82</sup> Le 14/12/1810, Eloi Lemercier de Vermont avait obtenu un passeport pour retourner de France en Guadeloupe en passant par l'Angleterre (F/7/4331). Le 28/02/1812, Me Jacques Georges Mollenthiel, inventaire des deux communautés de M. Eloi Lemercier de Vermont avec ses deux épouses, à la requête de Pierre Marie Ferdinand Levassor, habitant propriétaire à Sainte Marie de la Martinique, comme époux de Marie Catherine Elisabeth Dessalles Margeancy, seule enfant du premier mariage de sa première épouse (acte qui donne la plupart des dates de contrats de mariage, inventaires, décès). 30/03/1812 Me Mollenthiel, vente de l'habitation l'Ilet par Eloi Lemercier de Vermont à Pierre Marie Ferdinand Levassor et son épouse.

<sup>83</sup> Légataires universels ses nombreux neveux et petits-neveux ; il confirme aussi les dispositions prises dans son testament olographe, fait avant son départ pour France et déposé chez Me Montval à Basse Terre, en faveur des personnes à son service, à plusieurs desquelles il a « rendu la liberté », mais révoque ce testament pour le surplus.

<sup>84</sup> Son fils François Eloy, mentionné dans les partages de l'an XIII, n'est pas cité dans le testament de son père.

<sup>85</sup> G1/497, pièce 61 : 28 ans, natif du Petit Bourg.

<sup>86</sup> Mineure, sous l'autorité de Mme de Vipart veuve Marre sa grand-mère et tutrice, émigrée et résidante au Fort Saint Pierre.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- + Jeanne Julie LEMERCIER de BEAUSOLEIL, vivants habitants de la Guadeloupe
  - o 02 b 28/01/1779 Baie Mahault
  - + 21/06/1839 Sainte Rose ; 60 ans, propriétaire à la Baie Mahault
  - bx 17 pluviôse XIII (06/02/1805) Baie Mahault, Jean Pierre de BOUBERS MONTAULUE, fils de Louis Antoine de BOUBERS de BOISMONT et Marie Françoise de VIPART de NEUILLY
    - o 28/05 b 16/08/1762 Baie Mahault
    - + 24/11/1808 Le Lamentin ; habitant de la Grande rivière à Goyave
    - ax 24/11/1791 Le Moule, Marie Sophie VAN SCHALKWYCK CLASSE fille de Pierre Lambert Benjamin et Marguerite Sophie VIPART de NEUILLY
    - bx 08/04/1793 Saint François Grande Terre, Marie Louise Victoire de VIPART fille de François Nicolas et Marie Charlotte NÉRON BEAUCLAIR
- 4 Marie Théodore LECOINTRE de BELLECOUR
  - o 02 b 19/02/1779 Baie Mahault ; p Théodore Boivin, écuyer ; m Marie Anne Moulin épouse de M. Louis Antoine Coudroy de Léry, écuyer
  - + début 1804, Guadeloupe <sup>87</sup>
- 5 Marie Catherine LECOINTRE de BELLECOUR
  - o 08/12/1780 Baie Mahault ; pp Pierre Charles Robert Moulin, capitaine de milice, et Jacques David Lecointre de Berville, conseiller en la cour ; m Catherine Lecointre épouse du chevalier de Longueville et Marie Nicole Lecointre épouse du chevalier de Grandval
  - contrat de mariage 30 ventôse XI, Me Castel <sup>88</sup>
  - x 30 ventôse XI (21/03/1803) Baie Mahault, René Edmond **DESMERLIERS de LONGUEVILLE** <sup>89</sup>, habitant de la commune, capitaine de dragons de la garde nationale, fils de + Sévère René et + Marie Catherine LECOINTRE de BERVILLE (ils sont donc cousins germains)
  - o 15/04 b 14/05/1769 Baie Mahault
  - revenu d'émigration avec sa mère veuve le 24 fructidor X (11/09/1802) <sup>90</sup>
  - ax 18/05/1789 Marie Augustine Louise LEMERCIER de COURDEMANCHE, fille de Louis Nicolas et Marie Elisabeth de BRAGELONGNE de BOISRIPAUX
  - o 26/07/1773

Sixième et dernière génération à la Guadeloupe

### **1.1.2.10.3 Charles François Gabriel LECOINTRE de BELLECOUR x 1795 Julie Charlotte de BOUBERS**

Il ne reste donc plus, à l'aube du XIXe siècle, que la branche des Lecointre de Bellecour.

---

<sup>87</sup> Signe au mariage, au Fort Saint Pierre, de son frère Charles François Gabriel ; dit décédé à la Guadeloupe il y a environ 15 mois lors de l'inventaire de l'habitation Bellevue (Me Castel, 21 prairial XIII, 10/06/1805.

<sup>88</sup> Non consulté : les registres de ce notaire consultables aux ANOM et au CARAN ne commencent qu'en l'an XII. Aux AD de la Guadeloupe ils existent depuis vendémiaire an IX (octobre 1800), parmi les minutes déposées par Me Boudin en 1967.

<sup>89</sup> GHC 126, p. 2877, 00-83, et 129, septembre 2000, p. 2959-60, op. cit.

<sup>90</sup> G1/513 c : 34 ans natif de la Baie Mahault.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- 1 Charles Théodore LECOINTRE de BELLECOUR <sup>91</sup>  
ondoyé le 30/08 par le curé, b 29/09/1796 Fort Saint Pierre ; p messire Marie Victor  
Théodore Le Cointre de Bellecour ; m dame Suzanne Christine de Vipart veuve  
Marre  
+ 1805/
- 2 Julie Charlotte Dieudonnée LECOINTRE de BELLECOUR  
o 23/05 b 11/06/1798 Fort Saint Pierre ; p Eloy Lemercier de Vermont, ancien major  
d'infanterie ; m dame Marie Dieudonnée veuve Lecointre de Bellecour, grand-  
mère maternelle  
+ 03/02/1828 Le Lamentin (Guadeloupe) ; 27 ans, sur son habitation, déclaré par  
son frère [utérin], Louis Charles Marie comte de Boubers Montaulue, habitant  
propriétaire en ce quartier, 21 ans, accompagné de Jean Baptiste Ride, lieutenant  
colonel chevalier de Saint Louis commandant le quartier du Lamentin, et Jean  
marie Edouard DeSellys, capitaine des dragons milice du quartier  
x 20/09/1815 Le Lamentin (Guadeloupe) Éloi Charles Félix **LEMERCIER de LA  
CLERTIÈRE** <sup>92</sup>, fils de Charles Félix, écuyer, lieutenant de mousquetaire,  
capitaine de milice au Lamentin, et Thérèse MAUVIF de PALLUAUX  
habitant propriétaire et major du quartier du Lamentin en 1828  
o ca 1792  
+ 13/06/1829, en mer, sur le navire Le Sully appartenant à MM Foache et fils,  
armé au Havre ; 37 ans ; d 05/09/1829 Baie Mahault  
Testament chez Me Anatole Leger 22/04/1829 : « major du quartier du Lamentin  
et habitant propriétaire audit lieu [...] sur le point de partir pour France pour  
cause de maladie » ; deux enfants mineurs, Charles René et Julie Charlotte  
Marie Thérèse Dieudonnée <sup>93</sup>.

### Annexe

#### **Le marquisat d'Houelbourg et les habitations des Lecointre à la Baie Mahault**

Ce fief fut érigé par lettres patentes d'octobre 1660 sous le nom de « marquisat de la Guadeloupe », en faveur de Charles Houel, seigneur propriétaire <sup>94</sup>. Après son décès sa succession fut partagée en 1693 entre ses deux fils, qui avaient racheté les parts de leurs cohéritiers ; l'aîné, maréchal des camps et armées du roi en France, vendit tout ce qui lui avait été échu et ne garda que Houelbourg. Quand son frère Houel de Varennes mourut début 1706, l'aîné s'arrangea pour faire déclarer ses deux sœurs survivantes « non recevables et mal fondées » de leur requête pour un partage équitable de l'héritage du frère cadet décédé et fit confirmer en sa personne,

---

<sup>91</sup> Nous ignorons son sort ; il est peut-être resté à la Martinique : le 09/10/1838, Pierre Dessalles y reçoit la visite de « Mme et Mlle Lecointre », cf. Pierre Dessalles, Journal 1837-1841, présenté par Henri de Frémont et Léo Elisabeth, La vie d'un colon, tome II.

<sup>92</sup> Histoire et généalogie de la famille Dessalles, op. cit. p. 120.

<sup>93</sup> Dans ce testament, pour « rendre plus douce la fin de la carrière » de la négresse Scholastique sa « nourrice sexagénaire », il affecte spécialement à son service jusqu'à la fin de ses jours « la jeune cabresse Augustine âgée de 8 ans environ, mon esclave ». Il nomme exécuteur testamentaire et tuteur de ses deux enfants mineurs son ami Jean Baptiste Ride, commandant du quartier du Lamentin et propose comme subrogé tuteur M. Boubers de Vojeanlieu, habitant du même quartier.

<sup>94</sup> Collection Moreau de Saint Méry, F/3/18, f° 202 et F/3/160 folio 89.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

par lettres patentes d'août 1706, le titre de « marquisat » pour Houelbourg, montagne Saint Martin, îlet du Carbet, île Saint Denis, îlet du Parc et Grande Terre, donc tout ce qu'avait possédé son père, aux bornes non précisées.<sup>95</sup>

Le 21 avril 1725<sup>96</sup>, Houel vendit « l'universalité de ses biens », dont le Marquisat d'Houelbourg, à Antoine de Rez<sup>97</sup>, écuyer, ancien conseiller à la cour des Monnaies de Paris puis conseiller au conseil supérieur de la Guadeloupe et Marie Anne Godet son épouse. Le « marquisat, terres et seigneurie d'Houelbourg », outre « les islets des Grand et Petit Cul de Sacq » qui en dépendaient, était borné « d'un côté par la Rivière Saint Charles dite grande Rivière à Goyave, de l'autre par la Rivière Saint Paul dite Rivière du Coing, d'en bas par la Rivière Salée et mer des grand et petit Cul de Sacq et d'en haut par le sommet des montagnes »<sup>98</sup>. M. de Rez fit acte d'hommage le 8 novembre de la même année et déclara dans son aveu et dénombrement les 30/04 et 02/05/1727 avoir vendu en 1726 et début 1727 le reste de l'énorme fief des propriétés de Houel, aux bornes vagues et non définies, en habitations de 100 carreaux de terre, à diverses personnes, dont la liste est impressionnante<sup>99</sup>, avec confirmation de ces ventes et d'autres en 1735<sup>100</sup>. Cinquante ans plus tard, dans les années 1778, les descendants de ces acquéreurs d'habitations ou de ceux à qui ils les avaient revendues n'avaient pas encore fini de les payer aux propriétaires du marquisat, les Lecointre<sup>101</sup> ! En 1739, M. de Rez n'ayant pas payé tout ce qu'il devait, les héritiers Houel (le marquis d'Houel et M. et Mme de Montebise) le firent « déguerpir » d'une partie des habitations à lui vendues et en particulier du Marquisat ; nous passerons rapidement sur ces démêlés et ceux qui suivirent la mort du marquis d'Houel en 1743, qui couvrent des pages et des pages de divers documents d'archives.

En décembre 1748, Guillaume Duqueruy, capitaine commandant les milices au quartier d'Houelbourg, y demeurant sur son habitation, agissant comme tuteur élu à la Guadeloupe du marquis de Langey, fils mineur du marquis d'Houel, fit procéder à l'inventaire du marquisat d'Houelbourg. L'inventaire détaille meubles, pièces de terre, esclaves, bestiaux mais ne donne pas les bornes du marquisat. Le précédent régisseur et administrateur était Nicolas Dugué d'Arny en vertu d'une procuration des Houel en 1739<sup>102</sup> et Duqueruy demanda son déguerpissement, le bien étant, selon lui, « totalement en perdition ». Mais il ne fit pas mieux et, le 15/07/1750, quand M. et Mme de Montebise et le représentant du marquis de Langey vendirent le marquisat à

---

<sup>95</sup> Collection Moreau de Saint Méry, F/3/160, f° 89 ; F/3/222 f° 365-371, 10/12/1714 ; f° 405-408, 13 et 16/04/1715 ; f° 431-447, 13/06/1716 ; f° 533-540, 05/07/1719 ; F/3/225 f° 21-29.

<sup>96</sup> Me Masson et Gervais à Paris 21/04/1725.

<sup>97</sup> Ce M. de REZ, au nom parfois écrit de RÉ ou de REY, parisien, ne doit pas être confondu avec la famille de RETZ, originaire de Blesle en Auvergne, établie à Marie-Galante par deux frères, officiers du régiment de la Guadeloupe, Antoine et Jean George.

<sup>98</sup> Ce qui correspond à peu près actuellement au territoire de la Baie Mahaut et du Lamentin.

<sup>99</sup> F/3/223, f° 693-95 et 893-903, F/3/224 f° 263 et suivants.

<sup>100</sup> F/3/226 f° 11-29, 1735.

<sup>101</sup> Me Boyer, 09/03/1778 : règlement de 4 884 livres, solde du prix d'une habitation vendue par M. de Rez le 11/04/1726 à Nicolas Dupré, revendue par sa veuve le 25/08/1759 à Augustin Pape, échangée par lui contre une autre habitation le 03/04/1762 avec Jean Baptiste Lataste et propriété en 1778 de Marie Thérèse Jobity veuve Lataste remariée avec Jean Baptiste Jobity...

<sup>102</sup> Me Brochant, Paris, 18/07/1739, cité dans E 205, dossier Pierre Gilbert de Voisins comte de Crapado et de Lohéac, 1748-1764.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Pierre Gilbert de Voisins chevalier comte de Crapado et de Lohéac, les procès reprirent entre ce dernier et le sieur Duqueruy, tuteur du marquis de Langey toujours mineur <sup>103</sup>.

Antoine de Rez, pendant ce temps restait propriétaire de l'habitation sucrerie d'Houelbourg. Sa fille unique, Marie Anne Adélaïde, épousa le 5 février 1753 <sup>104</sup> Claude Romain Dausseur fils unique d'un autre conseiller au Conseil Souverain de la Guadeloupe, fort riche, originaire de Champagne <sup>105</sup>. En 1764, Madame de Rez mère mourut et, en 1765, M. Dausseur père. Leurs enfants reçurent en héritage des habitations considérables qu'ils durent vendre pour rembourser des dettes énormes. Les acquéreurs de l'habitation sucrerie d'Houelbourg furent Jean Jacob Sengstack et son épouse Marie Adélaïde Duqueruy, qui la revendirent le 18 février 1768 <sup>106</sup> à Charles Gédéon Petit leur beau-frère.

Mais il y eut encore des problèmes financiers et, au décès de Charles Gédéon Petit, Monsieur Lecointre de Berville, écuyer, conseiller au Conseil Souverain, fut adjudicataire par décret de l'habitation sucrerie « dite Houelbourg » qui dépendait de la succession Petit <sup>107</sup>. Ce Lecointre de Berville, acquéreur en 1783, est Jacques David, un des fils d'Augustin Lecointre de Berville.

Or, dans l'acte de décès d'Augustin Lecointre Berville en 1752, il est dit qu'il demeurait au marquisat d'Houelbourg, mais pas qu'il en était propriétaire. L'acquisition du marquisat fut le fait de sa veuve, en son nom et celui de ses enfants, en 1763 <sup>108</sup> et, au mariage de sa fille le 8 février 1765, elle est en effet dite « dame d'Houelbourg ». Peu après, le 5 mars 1765, la dame Lecointre de Berville rendit foi et hommage pour le marquisat d'Houelbourg ; elle devait donner une paire d'éperons dorés mais demanda un délai de plusieurs mois « parce qu'il n'y avait pas de doreur dans l'île » <sup>109</sup>.

En 1773, dans le recensement général des fiefs nobles de la Guadeloupe et dépendances <sup>110</sup>, le marquisat d'Houelbourg appartenant à la veuve de Berville, de 703 carrés de terre dont 180 en cannes, employait 381 esclaves dont 233 payant droit (en âge de travailler, les autres étant des enfants et des sexagénaires). L'ensemble des six fiefs nobles de l'île occupait alors la « 32<sup>ème</sup> partie du total », soit 3161 carrés de terres avec 1565 esclaves de tous sexes et âges.

En fait le marquisat et terres en roture en dépendant étaient la copropriété de la mère et de ses enfants, communauté qui ne fut pas dissoute jusqu'à la mort de la

---

<sup>103</sup> Me Brochant et Girault le jeune, Paris, 01/07, 15/07 et 25/09/1750, transcrit en partie en F/3/226 f° 621-623. Voir aussi notre article « La famille GILBERT de VOISINS et le comté de Lohéac » (25/05/2011 article 7) et le dossier E 205 « Pierre Gilbert de Voisins comte de Crapado et de Lohéac, 1748-1764 ».

<sup>104</sup> Greffe de Pointe à Pitre G/2/11, 16/05/1788. Nota : cette référence et celles qui suivent des greffes de Basse Terre et du conseil souverain viennent de notes prises il y a plus de 30 ans rue Oudinot lors de nos recherches sur l'îlet à feuille pour notre « Ascendance antillaise de Saint-John Perse » (CGHIA dossier 2, 1982). Les ANOM ayant complètement changé la cotation et n'ayant pas mis de table de correspondance dans l'état général des fonds, en ligne sur leur site, nous ne pouvons pas donner les cotes actuelles.

<sup>105</sup> Voir GHC 47, mars 1993, p. 749-750.

<sup>106</sup> Greffe Basse-Terre G/2/5, 27/06/1777.

<sup>107</sup> Greffe du Conseil Souverain G/2/3, 15/01/1784 et G/2/4, 14/07/1788.

<sup>108</sup> F/3/160 f° 89.

<sup>109</sup> Borel d'Hauterive, Annuaire de la noblesse 1870, p. 40.

<sup>110</sup> F3/160, folios 89.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

mère. Après cette mort, comme nous l'avons vu, Jean Charles Lecointre de Berville, fils aîné fit abandon en 1777 de son droit d'aînesse sur la moitié qui lui revenait en fief, l'autre moitié revenant à l'ensemble des héritiers, dont lui-même, et devant être partagé à part égale entre eux six. Il fut alors reconnu en toute propriété à Jean Charles pour son droit d'aînesse la terre dite La Baye à Chat, qui faisait partie du marquisat, de 140 carrés en bois debout, attenante à l'habitation des mineurs Lagarde <sup>111</sup> à l'ouest et bornée par les palétuviers de tous les autres côtés <sup>112</sup>.

Après la mort sans descendance de Jean Charles il y eut entre les cinq frères et sœurs un nouveau partage des terres <sup>113</sup>, le marquisat d'Houelbourg revenant à Jacques David, en tant qu'aîné, et une partie des terres en dépendant attribuées, en 1785-86, « par arrangements de famille et licitation volontaire », à ses cohéritiers. Mais ces terres étaient « en roture » : avec distinction entre les « héritiers féodaux et « roturiers » ; les terres « en roture » étaient « dans la censive du marquisat, dont elles faisaient ci-devant partie ». Il est bien précisé que « M. de Berville conserve par-devers lui tous les privilèges de la féodalité qui demeurent assis et restreints sur les autres terres du marquisat dont il est seigneur et propriétaire. ».

Dans ce partage, ou un autre, l'habitation établie en manufacture à sucre avec moulin à eau, « nommée Houelbourg dite Bellevue » revint à la branche Bellecour. Cette habitation aussi était « située **dans la censive du Marquisat d'Houelbourg** envers lequel elle est tenue de payer un pain de sucre blanc par mutation pour tous lots et ventes, les propriétaires de la dite habitation ayant été déchargés de tous autres droits à cet égard par le titre originaire. » <sup>114</sup>

Voici quelques précisions données sur certaines de ces habitations de la Baie Mahault en 1785 et leurs bornes :

Habitation **Houelbourg dite Bellevue**, « établie en manufacture à sucre »

(à Marie Dieudonnée Moulin veuve Lecointre de Bellecour) :

94 carrés de terre

Nord : terres du sr Paul, Sud : rivière du Coin,

Est : portion de terre venant du Marquisat d'Houelbourg et appartenant aux enfants de Mme de Bellecour

Ouest : grand chemin royal qui conduit de la Baie Mahault au Petit Bourg.

Habitation de la **Petite Terre** <sup>115</sup> « établie en manufacture à sucre »

---

<sup>111</sup> Il s'agit des 6 enfants de Jean Baptiste Benoît Lagarde et de sa veuve Victoire Linch : André Benoît, Victoire épouse puis veuve de Nicolas Philippe de La Marre, Sylvestre, Jean François, Julie et Thérèse. Le 27/09/1785 (Me Boyer), Jacques David Lecointre de Berville transportait à François Désiré Godet 17 940 livres que lui devaient la veuve et les enfants Lagarde (les trois aînés étaient alors mineurs émancipés).

<sup>112</sup> Me Boyer, 10/07/1777.

<sup>113</sup> Partage de succession par Mes de Ménerville et Boyer (non transcrit pour la copie envoyée en France, mais acte cité dans un acte de vente chez Me Dupuch le 05/11/1785).

<sup>114</sup> Me Dupuch, 22/12/1785.

<sup>115</sup> Voir GHC Nouvelle série N° 5, 1<sup>er</sup> trimestre 2012, « Vieux Papiers », vente Lafon Castandet : Correspondance 1872-1875 entre Eugène Picard et le marquis de La Jaille, pour la gestion de la Petite Terre à la Baie Mahault (papiers achetés par les Archives départementales de la Guadeloupe). Charles André marquis de La Jaille était fils François Charles et de Magdeleine Louise Beauquet de Grandval : c'est donc ainsi que la famille de La Jaille devint propriétaire de La Petite Terre. Voir entre autres GHC 22, décembre 1990, p. 242, question 90-132 et la réponse par J.-P. Hervieu p. 304 ainsi que l'article de R. Enoff, GHC 99, décembre 1997, p. 2110.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

(à Marie Nicole Lecointre de Berville veuve Beauquet de Grandval)  
Habitation **Le Rocher** sise « à l'endroit appelé l'Ancienne Gabarre », caféyère  
(à Marie Anne Victoire Lecointre de Berville veuve de Saint-Maclou, qui en fait donation par son contrat de mariage à son second mari, M. de Martiny de Saint-Jean <sup>116</sup>)  
30 carrés de terre en savane et halliers  
Nord : la mer et les palétuviers  
Sud et Est : la mer  
Ouest : terres du Marquisat d'Houelbourg  
Terre **Les Réserves**, du Lamentin et du Calvaire, caféyère  
(à Mmes de Saint Maclou et de Grandval, qui la revendent à leur frère Jacques David)  
Nord : terres du sr Avril  
Sud : ligne des héritiers du Charmois  
Est : demeure de la veuve Montauban  
Ouest : ravine Tournée

Dans les recensements révolutionnaires <sup>117</sup>, la famille est bien entendu absente et ses habitations sucreries séquestrées. Ce sont les premières citées, sous les noms de « Longueville dite La Républicaine » (2 pages de cultivateurs), « Le camp général » (3 pages 1/3), Veuve Granval dite La Confiance (4 pages ½), « Belcourt dite Hôpital George » (4 pages). « Belle Place dite Richet » [pour Richier] (4 pages ½).

« Le camp général », c'est le marquisat d'Houelbourg, propriété de Jacques David Lecointre de Berville, tristement célèbre à l'époque de la reconquête de la Guadeloupe par Victor Hugues en septembre-octobre 1794. C'est là, sur « le camp de Berville », ainsi que sur le « camp Saint Jean » qu'étaient regroupées les forces des « émigrés » revenus avec les Anglais qui occupaient la Guadeloupe. Et, mitoyenne, se trouvait l'autre habitation familiale, « l'habitation Bellecour », sur laquelle le général Pélardy fit installer une batterie après la première défaite de Boudet <sup>118</sup>.

Ajoutons-y le « Morne Savon », dix carrés de terre dépendant du marquisat d'Houelbourg, du côté de l'embouchure de la Rivière Salée » que Jacques David avait loué en décembre 1785 pour 7 ans à « Julien dit Garan, mulâtre libre » contre quatre chapons gras par an pour droit de cens, un pour chaque fête annuelle <sup>119</sup> : c'est au morne Savon que Victor Hugues victorieux des Royalistes, blancs, noirs et mulâtres, en fit fusiller, dit-on, 865, emmenant 27 habitants pour les guillotiner au Port de la Liberté (Pointe à Pitre).

---

<sup>116</sup> Me Boyer, 21/09/1789.

<sup>117</sup> G/1/500, 1<sup>er</sup> vendémiaire V (22/09/1796) et G1/503/1 1<sup>er</sup> vendémiaire VI (22/09/1797).

<sup>118</sup> Voir l'Histoire de la Guadeloupe de Lacour, II, livre VI, chapitre IV.

<sup>119</sup> Me Boyer, 07/12/1785 : il ne pourra planter en herbes de Guinée que le double de ses besoins et ceux de ses esclaves, le reste devant être en café, cacao « ou tout autre arbre portant revenu », ainsi que « magnoc et autres vivres » ; il pourra avoir communication à la rivière du Coin et le sieur de Berville se réserve un chemin pour communiquer avec la mer.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Grandval, Berville, Bellecour, Saint Jean, Richier <sup>120</sup>, nous retrouvons là les propriétés de toute la famille : les trois sœurs Lecointre de Berville, Marie Anne Victoire épouse de Saint Jean, Catherine épouse Desmerliers de Longueville, Marie Nicole veuve Beauquet de Grandval, leur frère Jacques David et leur cousine Marie Dieudonnée Moulin veuve Lecointre de Bellecour.

A son retour d'émigration, en 1802 <sup>121</sup>, la famille Lecointre trouva les habitations complètement dévastées. Des arrangements de famille procédèrent à la répartition des habitations entre les survivants.

Dans l'inventaire de l'habitation **Bellevue**, « **ci-devant Richier** et que nous appellerons dorénavant Bellevue, du nom qui lui a été donné depuis » <sup>122</sup>, appartenant en commun aux enfants de feu Charles François Lecointre de Bellecour et à sa veuve Françoise Dieudonnée Moulin, qui y réside <sup>123</sup>, il est expliqué que cette dernière a d'abord dû « traiter pour la remise de ladite habitation avec le sieur Darbousier Monplaisir qui était locataire de la part de l'autorité qui a eu lieu », par acte sous seing privé du 27 messidor X [16/07/1802], moyennant 24 000 livres payées au locataire. Puis elle a obtenu main-levée du séquestre par acte du préfet Lescallier du 10 nivôse XII (01/01/1804). Mais, lorsqu'elle entra sur l'habitation, elle n'y trouva aucun des meubles et effets de mariage qu'elle y avait laissés et qui pouvaient appartenir soit à elle soit peut-être à l'un ou l'autre de ses enfants.

Ce même acte sous-entend des difficultés entre la branche Berville et la branche Bellecour, « M. Delongueville » [René Desmerliers de Longueville, fils de Marie Catherine Lecointre de Berville], marié en 1803 avec Marie Catherine Lecointre de Bellecour, « observe que par suite des réserves et protestations faites par ses père et mère relativement aux partages de la famille Berville, il se trouve en contradiction avec les opérations actuelles où il agit principalement à cause de son épouse. »

---

<sup>120</sup> L'habitation aurait-elle été propriété de messire Jacques Charles Raimond de Richier aîné, chevalier, capitaine d'infanterie, originaire de Marennes, époux de Françoise Charlotte Godet des Marais et arrivé à la Guadeloupe à 28 ans venant de Bordeaux le 07/01/1768, et de son frère Philippe Charles, époux d'Anne Rachel Godet des Marais ? Les deux frères avaient fait enregistrer leurs titres de noblesse par le conseil souverain de la Guadeloupe le 09/03/1771 (AD 971, 1B/4, f° 496-515). Sur les alliances Godet x Richier, voir plus loin et GHC 52, septembre 1993, « L'habitation Desmarais », de Gérard Lafleur.

<sup>121</sup> Amnistie accordée pour faits d'émigration par le senatus-consulte du 6 floréal X (26/04/1802) ; les propriétaires réfugiés « à la Martinique et autres lieux » prêtent serment à leur retour devant le préfet colonial. Ceux de la famille qui figurent sur les listes conservées sont (seuls sont nommés les chefs de famille) :

(G/1/497, n° 53) du 21 prairial au 19 thermidor X (juin-juillet 1802) : Charles François Gabriel Lecointre Bellecour, 28 ans, né à Petit-Bourg ; Eloi Lemercier Vermont, 38 ans, né aux Trois Rivières ;

(G/1/513, b) du 20 thermidor au 23 fructidor X (août 1802) : René Longueville, 34 ans, né à la Baie Mahault ;

(G/1/513, c) du 21 fructidor au 5<sup>e</sup> jour complémentaire X (août-septembre 1802) : Catherine Lecointre veuve Longueville, 57 ans, née à Sainte Anne, et Sévère Charles Longueville, 34 ans, né à la Baie Mahault.

<sup>122</sup> Me Castel, 17 messidor XIII (03/07/1805).

<sup>123</sup> Me Castel, 21 prairial XIII (10/06/1805) ; partage chez le même notaire 17 messidor XIII (06/07/1805).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

L'habitation sucrerie « **portant ci-devant le nom d'Houelbourg aujourd'hui celui de Bellecour** », appartenant aux mineurs Bellecour dont la tutrice était leur mère Julie Charlotte de Boubers veuve et devenue épouse Montaulue, fut, après inventaire, vendue à Dieudonnée Moulin veuve Lecointre de Bellecour, vivant sur son habitation Bellevue, qui la revendit à M. et Mme de Longueville, sa fille et son gendre <sup>124</sup>. A cette occasion, les bornes de « Bellecour », ex Houelbourg, sont données : à l'est l'habitation **Berville** et la rivière du Coin, à l'ouest le grand chemin du Petit Bourg, au nord l'habitation Paul aujourd'hui d'Estrelan, au sud les palétuviers mitoyens avec l'habitation Duquery.

Quant à l'ancien marquisat d'Houelbourg, qui n'existait bien sûr plus en tant que fief et qui était désormais connu sous le nom d'habitation Berville, il fut acheté, à une date que nous ignorons mais avant 1811, par Pierre François Servient <sup>125</sup> dont nous avons vu qu'il devait payer le legs de Charles René Sévère Lecointre de Berville à sa fiancée Élise Laballe devenue épouse Murat.

Arrêtons là l'historique d'Houelbourg aux terres peu à peu démembrées : le temps a passé et Houelbourg, de nos jours, pour les Guadeloupéens, c'est Jarry-Houelbourg, « poumon industriel de la Guadeloupe », qui gagne sur la mangrove et les champs de cannes...

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

---

<sup>124</sup> Me Castel, 17, 21, 22 et 23 messidor XIII (06 et 10 à 12/07/1805).

<sup>125</sup> Négociant et armateur de corsaire à Pointe à Pitre (La ville aux îles) ; natif de Monthurel en Bresse et marié le 12/04/1790 au Gosier avec Marie Mascot veuve Gaury (GHC 152, octobre 2002, p. 3622-23) puis remarié avec Marie Thérèse Charlotte Machère Dégréaux (GHC 210, janvier 2008 p. 5429).